



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Sainte-Hélène-du-Lac (73 – France), le 18 septembre 2019

MND augmente son capital de 20 M€ : 1^{ère} étape du projet de renforcement des fonds propres de la société

- Approbation des actionnaires lors de l'assemblée générale du 18 septembre 2019
- Projet d'attribution gratuite de BSA aux actionnaires approuvé

Les actionnaires de la société Montagne et Neige Développement (ci-après « MND ») (Euronext Growth - FR0011584549 - ALMND), réunis en assemblée générale extraordinaire le 18 septembre 2019, ont approuvé l'ensemble des résolutions relatives à la première augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription (DPS) au profit de personnes dénommées d'un montant de 20 M€ souscrite par Cheydemont.

Xavier Gallot-Lavallée, Président du Conseil d'administration de MND, déclare :

« L'approbation des actionnaires de MND et la réalisation de cette 1^{ère} augmentation de capital de 20 M€ marquent une première étape du renforcement des fonds propres du groupe, et devrait être suivie d'une 2nde augmentation de capital de 15 M€ soumise au vote des actionnaires lors de l'assemblée générale extraordinaire du 27 septembre 2019. A l'issue de ces opérations, le risque de liquidité sera levé. Ces opérations vont ainsi permettre de doter MND des moyens financiers pour mener à bien son plan d'affaires, en s'appuyant sur notre carnet de commandes fermes enregistrées qui s'élevait à 181 M€ à fin juin 2019. »

Nouveau partenaire financier aux côtés de M&V, l'actionnaire de référence de MND

MND a annoncé mi-août¹ les principales caractéristiques de son projet de restructuration financière qui prévoit (i) l'arrivée d'un nouveau partenaire financier aux côtés de Montagne & Vallée (« M&V ») l'actionnaire de référence de MND², (ii) le réaménagement de la dette bancaire de la société et (iii) deux augmentations de capital d'un montant global de 35 M€, soumises au vote des actionnaires en assemblées générales extraordinaires, afin de renforcer les fonds propres de la société.

MND a conclu un accord avec Cheyne SVC LLP et Cheyne Capital Management (UK) LLP, gestionnaire de fonds d'investissements alternatifs régulé par la Financial Conduct Authority (ci-après « Cheyne SVC »). Ce dernier s'est engagé à accompagner les projets de réaménagement de la dette bancaire et de renforcement des fonds propres de la société. Dans ce cadre, une société holding, Cheydemont, a été constituée dont le capital est détenu à 60% par M&V et à 40% par Cheyne SVC.

Deux augmentations de capital pour une levée de fonds totale de 35 M€

Lors de l'assemblée générale extraordinaire du 18 septembre 2019, les actionnaires de MND ont donc approuvé les résolutions permettant le renforcement des fonds propres du groupe, à savoir la réduction du capital social par diminution de la valeur nominale des actions et l'augmentation de capital en numéraire avec suppression du DPS des actionnaires au profit de Cheydemont.

A l'issue de cette assemblée, le Conseil d'administration de MND a pu mettre en œuvre la réalisation de la première augmentation de capital de 20 M€, par l'émission de 48 780 488 actions nouvelles à la société Cheydemont à un prix de 0,41 € par action.

¹ cf. communiqué de presse du 14 août 2019

² Montagne & Vallée détenait, au 31 juillet 2019, 25,82% du capital social et 40,88% des droits de vote théoriques de MND

Contacts //////////////////////////////////////
MND Group – Roland Didier – Tél. +33 (0)4 79 65 08 90 – roland.didier@mnd-group.com
Relations presse - Alexandre Bérard – Tél. +33 (0) 6 08 61 36 97 – alex@alternativemedia.fr
Relations Presse financière – Serena Boni – Tél. +33 (0)4 72 18 04 92 – sboni@actus.fr
Relations Investisseurs – Mathieu Omnes – Tél. +33 (0)1 53 67 36 92 – momnes@actus.fr



A PROPOS DE MND

Au cœur des Alpes, le groupe MND rassemble des savoir-faire complémentaires. Acteur d'une filière d'excellence française, le groupe est un partenaire industriel de référence sur les terrains de la mobilité, de la sécurité et des loisirs. Le développement harmonieux et innovant, pour les infrastructures de transport par câble, les procédés de sécurisation, les systèmes d'enneigement ou les aménagements de loisirs à sensations requiert une approche globale. Cette vision industrielle répond de façon utile et efficace à des interlocuteurs multiples, pour faciliter leurs projets et satisfaire les utilisateurs finaux. Elle permet au groupe MND d'opérer sur tous les grands marchés internationaux. Avec 5 sites de production, 8 filiales de distribution internationales et 30 distributeurs dans le monde, MND compte 350 collaborateurs et près de 3 000 clients dans 49 pays.

MND est coté sur Euronext Growth à Paris (FR0011584549 – ALMND).

Plus d'informations sur : mnd-group.com

Facteurs de risque

Les investisseurs sont invités à prendre en considération les facteurs de risque décrits au chapitre 4 du Document de Référence enregistré par l'Autorité des marchés financiers (AMF) le 28 mars 2018 sous le numéro R.18-008. Ces facteurs de risque n'ont pas évolué de façon significative depuis cette date à l'exception du risque de liquidité détaillé dans le communiqué du 31 juillet 2019.

L'attention des investisseurs est attirée sur les facteurs de risques spécifiques attachés aux opérations présentées dans le présent communiqué, et notamment :

1. Le risque de liquidité si les opérations d'augmentations de capital n'étaient pas réalisées. En cas de non réalisation de ces opérations dans les prochaines semaines, le Groupe MND ne serait pas en mesure de faire face à ses échéances à venir, ce qui serait de nature à remettre en cause la continuité de son exploitation.
2. Le risque de dilution lié à la réalisation des augmentations de capital. Les actionnaires ne participant pas aux augmentations de capital et n'exerçant pas les BSA qui leur seront attribués gratuitement verront leur pourcentage de participation dans le capital et les droits de vote de MND diminuer fortement. Même s'ils choisissent de vendre leurs BSA, la rémunération éventuelle qu'ils recevraient serait insuffisante pour compenser cette dilution. Il en résultera également une forte réduction du flottant qui pourrait entraîner une diminution des volumes quotidiens échangés.
3. Le risque de financement à horizon 2023, en cas de conditions de marchés défavorables sur le marché de la dette, à cette date, empêchant le refinancement de l'emprunt Senior.
4. Le risque de changement de contrôle en raison de l'action de préférence accordée à Cheyne SVC dans le capital de la société M&V et de l'action de préférence accordée à Cheyne SVC dans le capital de la société Cheydemont qui pourraient être exercées en cas de survenance d'un cas de défaut (principalement défaut de paiement, insolvabilité, violation de covenant, changement significatif défavorable -clause MAC ou *Material Adverse Change*- dans la situation financière de M&V, Cheydemont ou MND). Un tel changement de contrôle serait sans conséquence sur les financements mis en place et sans conséquence significative sur les contrats de vente conclus par MND à ce jour. Ce changement de contrôle entraînerait une situation d'offre publique obligatoire et Cheyne SVC devrait alors se conformer à toutes les dispositions applicables à cette situation.
5. Le risque d'absence de marché pour les BSA attribués gratuitement. Il n'existe aucune garantie qu'à compter de la cotation des BSA, se développera un marché ou que leurs porteurs seront en mesure de les céder sur le marché secondaire. Il n'existe aucune obligation de constituer un marché pour les BSA. Si un marché se développe pour les BSA, ceux-ci pourraient être sujets à une plus grande volatilité que les actions MND.

Vos contacts //////////////////////////////////////

MND Group – Roland Didier – Tél. +33 (0)4 79 65 08 90 – roland.didier@mnd-group.com

Relations presse - Alexandre Bérard – Tél. +33 (0) 6 08 61 36 97 – alex@alternativemedia.fr

Relations Presse financière – Serena Boni – Tél. +33 (0)4 72 18 04 92 – sboni@actus.fr

Relations Investisseurs – Mathieu Omnes – Tél. +33 (0)1 53 67 36 92 – momnes@actus.fr